

Compte-rendu du CHS-CT du 4 avril 2017

Ordre du jour

- 1. Approbation des PV des CHS-CT précédents
- 2. Conditions de vie au travail et risques psycho-sociaux
- 3. Présentation du Duerp et du Pap 2017 de la Dircofi Ouest
- 4. Présentation du Duerp et du Pap 2017 de la DDFIP 56
- 5. Point immobilier:
- travaux de réaménagement du CFP de Jérôme d'Arradon
- signature du bail à construction pour Troadec 2 et restauration des agents
- réorganisations des réseaux d'enregistrement, foncier et cadastre au 01/09/2017
- 6.Remplacement du médecin de prévention
- 7.Bilan de la mission d'accompagnement de la trésorerie de Port-louis
- 8.Étude et analyse des rapports de visite de l'ISST et des fiches de signalement émis depuis le CHS-CT du 19/1/17
- 9.Compte-rendu des visites du CHS-CT
- 10. Questions diverses

1) Approbation des PV précédents

Pas moins de 5 PV étaient à approuver en ce début de séance, le plus ancien datant d'octobre 2016 soit près de 5 mois après le délai normal. Espérons qu'en 2017 nous allons enfin entrer dans le cadre du règlement intérieur et respecter les délais prévus.

2) Conditions de vie au travail et prévention des risques psycho-sociaux (RPS)



Le Président a présenté au CHS-CT, une fiche concernant les conditions de vie au travail et les risques psycho-sociaux. Au-delà de cet exercice de style qui se veut rassurant, et qui tend à montrer que la Direction fait de son mieux pour les conditions de travail des agents du Morbihan, nous sommes loin d'avoir le même optimisme que la DDFIP.

Certes, du soutien aux services en difficulté est apporté par l'EDR et la Direction, certes le service RH fait du mieux qu'il peut, mais avec les moyens qu'il a pour accompagner les personnels en difficulté, force est de constater que nous sommes loin du compte et qu'il y a encore beaucoup à faire pour améliorer les conditions de vie au travail et diminuer les RPS.

Pour FO Finances 56, une multitude de foyers d'incendie couvent dans la forêt DDFIP et depuis longtemps. A force de moyens et de soutiens, on peut arriver à éteindre temporairement le feu dans un service, mais aussitôt il reprend de plus belle dans un autre! Les pompiers de service ont bien du mal à contenir un embrassement qui sommeille et qui ne demande qu'à resurgir au moindre coup de vent!

Il n'y pas que la tempête Zeus qui a fait des dégâts dans le Morbihan! Voilà des années que nous subissons les coups de boutoir des suppressions massives d'emplois (30 000 depuis 15 ans), les incessantes réformes et les restructurations de services et si par miracle un service arrive à traverser la tempête, il n'est pas à l'abri d'un capitaine qui n'y connaît pas grand-chose à la navigation en eaux troubles!

FO Finances 56 dénonce les discours volontaristes des Ministres en matière de prévention des risques professionnels, discours qui ne remettent jamais en cause les suppressions d'emplois, et les politiques d'objectifs et de résultats.

FO Finances 56 rappelle aussi un élément essentiel à savoir "que l'employeur a l'obligation de mettre en œuvre une politique de prévention et aussi de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art L 4121-1 du Code du Travail)*.

3) DUERP et PAP 2017 de la Dircofi Ouest

Une brigade de vérification de la Dircofi Ouest étant hébergée dans les locaux de la DGFIP du Morbihan (rue Jérôme d'Arradon), la Dircofi a l'obligation de présenter et de requérir l'avis du CHS-CT du Morbihan sur son DUERP et sur son PAP (plan annuel de prévention).

A la lecture des documents, on peut se féliciter à nouveau cette année de la réflexion particulière effectuée par la Dircofi Ouest en matière de Risques Psycho-Sociaux. La consultation des personnels a permis de faire remonter les inquiétudes plus spécifiques du métier de vérificateur et de trouver plusieurs solutions pour améliorer la situation (comité de programmation, silo de dossier, passeport formation sur 3 ans, formations flash sur les notes).

Le sentiment de solitude du vérificateur (qui pourrait être partagé par nombre de collègues des petites trésoreries) est un fait générateur de risques RPS.

Vote Pour: FO Finances 56, CFDT et CGT, Solidaires

Le CHS-CT 56, fait le même constat que les années précédentes et déplore ne pas être en capacité de suivre la mise en place du PAP de la Dircofi, par ailleurs le CHS-CT 56 réitère sa demande que la Dircofi Ouest dispose de son propre CHS-CT.

4) DUERP et PAP 2017 de la DDFIP 56

L'assistant de prévention, a présenté les grandes lignes du DUERP ainsi que les actions retenues dans le cadre du plan annuel de prévention 2017 de la DDFIP 56.

Le DUERP comprend 1220 lignes après réflexion et lissage effectués dans le cadre du groupe de travail du 3 mars 2017.

Le dispositif DUERP était allégé pour cette année, sauf pour 2 services en pleine restructuration (le SPF de Vannes et le PCRP) qui ont dû procéder à une rédaction complète de leur DUERP.

Pour les autres services, certains ont mis à jour leur DUERP, d'autres comme à l'accoutumée, n'ont pas jugé utile d'entamer la démarche.

La mesure phare de cette année 2017 reprend les conclusions de l'étude ergonomique établit par la Direction générale évoquant les mesures adaptatives du travail sur écran, ou plutôt du travail sur 2 écrans pour les collègues de plus en plus nombreux, qui subissent cette transformation de leur espace de travail induit par l'évolution des applications.

- 153 postes de travail sont concernés dans le Morbihan, le matériel étant déjà acheté, 120 postes ont déjà pu être installés. Outre cette ligne budgétaire importante, plusieurs autres actions vont être engagés en 2017 dans le cadre du Plan Annuel de Prévention.

On peut ainsi citer:

- la diffusion du Guide du travail sur écran
- une formation au travail sur écran avec la participation d'un orthoptiste
- l'achat de nouveaux fauteuils réglables (dossiers, assises et accoudoirs)
- des plans de travail droit
- la réfection des sols du SIE de Ploërmel

FO Finances 56 remercie Yvan Fertil pour son implication et le travail effectué suite à sa récente prise de fonction. Vote sur le PAP 2017 : Pour : FO Finances 56, CFDT, CGT et Solidaires



En préambule, le président précise que les services de France Domaine auront vocation à rejoindre la Cité administrative début 2018. Notre nouveau président a par ailleurs été déconcerté par l'état des locaux de ce service, très en retrait des autres services du département.

Dossier Jérôme d'Arradon

Après la tenue d'un GT qui s'est tenu le 28/2/17, la division Logistique a représenté le calendrier des travaux et des réimplantations des services. Certaines remarques concernant l'accès des personnels à mobilité réduite semblent avoir été intégrées au projet. Par ailleurs, le CHS-CT a <u>réaffirmé son opposition à la mise en place de places de parking réservées aux chefs de service.</u>
La zone du plateau sera achevée en mai prochain et verra la réinstallation de la BCR.

Il est à noter que la Préfecture a rejeté le financement pour l'aménagement des abords du bâtiment.

Dossier Troadec 2

Récemment évoqué au cours du dernier CDAS, un point a été fait sur le dossier Troadec 2. Ce dossier a 2 aspects : un point immobilier et réimplantation des services et un point restauration.

Le point restauration, abordé lors du CDAS du 23 avril 17, abandonne l'idée d'un RIA (restaurant inter-administratif) pour privilégier une convention avec le restaurant de l'hôpital qui fera l'objet de travaux d'agrandissement en conséquence.

Nous ne pouvons que regretter que l'étude de faisabilité d'un RIA soit demeurée lettre morte auprès de l'administration. On peut néanmoins se rassurer que la problématique du financement de l'agrandissement du restaurant semble avoir trouvé une solution sans impact sur le coût des repas des agents. Les travaux seront pris en charge par l'Action sociale ministérielle qui apportera une subvention au projet.

Le projet immobilier reste toujours pour le moins obscur ! La promesse à bail à construction du bâtiment a été signée le 8 fév 2017 par le Préfet et la Sté SNI. Le permis de construire, si tout va bien, sera déposé au 1^{er} semestre 2017. Les travaux **devraient commencer début 2018** et la livraison du bâtiment est **attendue pour mi-2019**.

Devant l'ampleur du projet, le CHS-CT 56 a émis un avis à l'unanimité des OS demandant au président l'organisation rapide d'un CHS-CT spécifiquement dédié au projet Troadec 2 et réunissant tous les acteurs du projet : le CHS-CT 56, la DDFIP, les services de Bercy, la préfecture du Morbihan, la Sté SNI et l'ergonome du Ministère.

Réimplantation des services restructurés

La division Logistique a précisé le calendrier suivant :

Semaine 35 : installation du PTLP (transferts des CDIF de Pontivy, Ploërmel et Lorient) et installation du SPFE.

Semaine 36 : Installation du PTLP (transfert du CDIF d'Auray)

Semaine 40 : Installation du SPF de Pontivy à Lorient Semaine 45 : Installation du SPF de Ploërmel à Vannes

6) Remplacement du médecin de prévention

Depuis plus d'an notre département n'a plus de médecin de prévention, la solution de remplacement mise en place avec la contribution du médecin du Finistère ne saurait perdurer indéfiniment.

Force est de constater que l'administration des Finances toujours très prompt à mettre en place les réformes, ne trouve aucune solution à notre problème.

Cela devient insupportable! De nombreux collègues doivent ainsi attendre plus d'un mois avant d'être reçu à Quimper.

FO Finances 56 s'étonne d'ailleurs que la continuité de service n'amène pas le médecin de prévention de remplacement à venir jusqu'à Vannes ou Lorient. Au contraire, ce sont les agents du Morbihan qui doivent se déplacer parfois dans des conditions contraignantes, pour avoir une consultation.

FO Finances 56 demande à la DDFIP 56 et au Secrétariat général de tout mettre en œuvre pour qu'un nouveau médecin de prévention soit recruté dans les meilleurs délais pour le Morbihan.

7) Bilan de la mission d'accompagnement de la Trésorerie de Port-Louis

Le processus d'accompagnement et d'audit de la Trésorerie de Port-Louis par le cabinet 360 RH a pris fin en décembre 2016, par la rédaction d'un document de restitution, permettant ainsi une évaluation du plan d'action débuté fin 2015. Les agents ont été associés au processus et devaient répondre à un nouveau questionnaire sur le plan d'action RPS mis en œuvre par la Direction.

Que pouvons nous en dire ?

En 1^{er} lieu, et malgré une prestation très onéreuse, le cabinet 360 RH n'a pas jugé bon d'être présent pour nous commenter de vive voix le résultat de cette restitution, inadmissible !

Dans ses conclusions, il est noté "une très légère évolution positive sur l'organisation du travail". Néanmoins, il est précisé 'que cette organisation ne pourra être performante qu'à partir du moment où elle sera animée, supervisée par un management également adapté'.

Après bons nombres de réunions, de GT, un EDD, le constat est malheureusement là "ce point-là est toujours défaillant...il n'y pas de management participatif, pas de communication au niveau du collectif".

L'audit extérieur, a cependant permit aux agents de s'exprimer, de remettre du relationnel entre eux (pour beaucoup nouveaux dans le poste) et de redéfinir process Métiers et priorités.

Pour FO Finances 56, le bilan de cet audit est en effet plus que mitigé, le constat que nous faisions il y a 2 ans, et le même aujourd'hui : pour l'essentiel, les problèmes existant étaient déjà clairement identifiés et la DDFIP n'avait pas souhaité prendre ses responsabilités et apporter des solutions pourtant clairement soulignées dans l'EDD précédant l'audit de 360 RH.

Il est bon de garder en mémoire que des contextes similaires existent ou existeront dans d'autres services. Les agents font état de souffrances au travail et lancent des alertes régulièrement. Les représentants des personnels évoquent à chaque réunion, ces problématiques, qui si elles étaient traitées au bon moment pourraient trouver des solutions rapides sans arriver aux dérives que l'on connaît.

Malheureusement, l'administration fait trop souvent la sourde oreille, ne veut pas voir les problèmes, ne veut pas reconnaître ses erreurs ou les erreurs de casting. Elle dispose pourtant des leviers et moyens d'actions pour proposer des solutions sans attendre de providentielles mutions ou départs en retraite.





8) Fiches accidents de travail, fiches de signalements et registre hygiène et sécurité

Fiches de signalements, accidents du travail, registre hygiène et sécurité

- Accident du travail : 2 fiches d'accident de travail ont été présentées au CHS-CT, ces 2 fiches concernaient des accidents de trajets

- Cahier hygiène et de sécurité

Une fiche était à l'examen concernant un problème de dysfonctionnement téléphonique sur le site de Lorient Ce sujet a été maintes fois évoqué lors des derniers CHS-CT ou CTL. Le nouveau Directeur semble avoir pris la mesure du problème et reconnaît qu'il faut faire un audit complet de la téléphonie sur le département et mettre à niveau les matériels.

Fiches de signalements :

La majeure partie des fiches de signalements présentées concernaient des atteintes ou insultes à des agents et ont fait l'objet d'envoi d'une lettre de mise en garde et d'un soutien aux agents.

- CFP de Gourin (agression verbale)
- SIE de Lorient (agression verbale)
- SIP d'Auray (insultes)
- HDF de Lorient (menaces, insultes), SIE de Ploërmel (propos mensongers)



Une dernière fiche, établie par le personnel du PRS vient alerter le CHS-CT de la dégradation des conditions de travail qui touchent le service. Le CHS-CT a déjà saisi la Direction de la fragilité de ce service. Ce service est à l'évidence sous dimensionné par rapport à la charge de travail. La configuration fonctionnelle voulue par la DGFIP en créant les cellules PRS est un constat d'échec dans bons nombres de départements. La Direction dans l'urgence va renforcer le service par l'affectation 2 EDR sur une mission courte. Cette solution à court terme n'est pas satisfaisante et ne résoudra en rien le problème, le CHS-CT a demandé un examen approfondi de la situation et a par ailleurs programmé le PRS pour une prochaine visite de site.

FO Finances 56 une nouvelle fois, a interpellé la Direction du Morbihan sur l'anonymat qui est appliqué dans les fiches de signalements et préconise en conséquence aux collègues qui se retrouveraient confrontés à des menaces ou atteintes à leur personne de :

- transmettre une copie de leur fiche de signalement aux représentants du personnel en CHS-CT ou à leur syndicat.
- d'indiquer dans la fiche de signalement si un dépôt de plainte éventuel est effectué.

9) Compte-rendu des visites de sites

Les compte-rendus des visites de sites de l'HDF de Pontivy, du CFP de Vannes Ménimur, du SIP de Vannes Golfe, du SIP d'Auray et du SIE de Vannes Remparts ont fait l'objet d'un examen au cours de ce CHS-CT.

Les élus du CHS CT ont rappelé le caractère important de ces visites de site qui permettent de détecter de nombreux dysfonctionnements tant au niveau des matériels, du mobilier, de l'immobilier que du point de vue de l'adaptation des postes de travail ou de la souffrance au travail très souvent évoquée par de nombreux collègues.

Les visites viennent compléter efficacement les signalements du cahier Hygiène et sécurité permettant ainsi des engagements budgétaires pertinents du CHS-CT. Les dysfonctionnements sont signalés et pris en charge rapidement par la division Logistique. Les troubles liés aux problèmes relationnels ou fonctionnels sont évoqués régulièrement de façon à limiter au mieux les risques psychosociaux et autres facteurs de stress.

Les organisations syndicales ont rappelé la nécessité que les visites de sites comprennent tous les acteurs prévus par le règlement intérieur, à savoir : le représentant du Président, l'assistant de prévention, les représentants des personnels, complétés éventuellement du secrétaire animateur et du médecin de prévention.

Les prochaines visites de site concerneront : le PCRP, le service RNF/TAM, la Trésorerie de Gourin, la Trésorerie d'Hennebont, le PRS.

10) Questions diverses

Point budgétaire et nouvelles propositions

Le budget du CHS CT du Morbihan pour 2017 a été fixé par le Ministère à 119 258 €.

Le CHS-CT de janvier 2017 a permis d'arrêter plusieurs actions dont certaines sont déjà engagées.

Ainsi:

- l'enveloppe pour les actions de formation a été fixée à 20 000 €
- l'enveloppe médecin/assistant de prévention a été fixée à 16 000 € (4000 € sont déjà engagés)
- l'analyse d'air pour la cité a été réalisée pour 2262 €
- la réfection des stores est engagée pour 2500 € sur les 5000 € prévus
- la réfection des sols du SIE de Ploërmel débutera à la mi-juin (coût prévu 15000 €)
- la réfection des volets pour Ploërmel est engagée pour 4300 € (enveloppe de 10000 €)

Sera prochainement engagé :

- le remplacement par tranches des robinets thermostatiques des radiateurs de l'HDF de Lorient pour un coût estimé à 13600 € qui a reçu l'approbation du CHS CT pour l'exécution des 2 tranches de travaux.

Ont fait l'objet d'une nouvelle demande budgétaires par la division Logistique

- l'achat de 40 fauteuils et 30 plans droits pour 17300 € (inscrit dans le PAP 2017)
- le déblocage d'une rallonge budgétaire de 5000 € pour compléter la réfection des stores sur les sites demandeurs.

Plusieurs problématiques parking ont été évoquées en questions diverses :

- Le parking Jérôme d'Arradon déjà évoqué dans le sujet Immobilier. Il fera l'objet d'une attention particulière et sera traité dans le contexte du dossier Immobilier
- La parking du CFP d'Auray. La mise en place d'une barrière avec codes à susciter de nombreuses protestations des agents. Si l'aspect sécurité et vigipirate est admis, et a permis de réguler le stationnement "sauvage", il ne s'avérait pas nécessaire d'introduire une notion de priorité entre les personnels utilisateurs. Jusqu'à cette mise en place, effectuée sans la moindre consultation des agents, l'accès au parking se faisait tout naturellement, les premiers arrivés disposant des places. Le constat est régulièrement fait que depuis la mise en place de la barrière, plusieurs places sont régulièrement vides, un contresens évident alors que la zone est très tendue en matière de stationnement.

Vos représentants FO Finances 56 au CHS-CT : Stéphanie Daniel et Patrick Ravache

FO Finances 56 / FO DGFIP 56

SIP d'Auray 3 place du Penher 56406 AURAY Cedex

tél: 06 80 90 22 02 ou 02 97 30 27 47 mail: fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/





